

Association d'aide aux victimes d'infractions

violences

agressions sexuelles

cambriolages

Vols

dégradations

> SERVICE GRATUIT

Association loi 1901 :

- membre de l'INAVEM (institut national d'aide aux victimes et de la médiation)
- conventionnée par le ministère de la Justice et bénéficiant du soutien de :
 - L'Etat
 - Le Ministère de la Justice
 - La Ville de Besançon
 - La Ville de Pontarlier
 - Le Conseil Général du Doubs
 - Le Conseil Régional de Franche-Comté

> À VOTRE SERVICE

Une équipe composée de :

- juristes
- médecin psychiatre
- secrétariat

> **NUMÉRO LOCAL :**

03 81 83 03 19

> **NUMÉRO NATIONAL :**

08 84 28 46 37

LES PERMANENCES D'ACCUEIL DES VICTIMES

À BESANÇON AU SIÈGE SOCIAL

23, rue Gambetta
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Répondeur 24h/24 h

BESANÇON / PERMANENCES DE QUARTIERS

- Quartier de Montrapon
- Quartier de Planoise
- Quartier des Clairs-Soleils
- Quartier d'Orchamps - Palente
- Quartier de la Grette

BESANÇON / PERMANENCES SPÉCIALISÉES

- Commissariat de Police
- Palais de Justice

AUTRES PERMANENCES

Pontarlier : Centre Communal
d'Action Sociale
Complexe des Capucins - 6, rue des Capucins
Commissariat de Police Pontarlier

**> POUR TOUTES
LES PERMANENCES
1 NUMÉRO UNIQUE :
03 81 83 03 19**

Votre rendez-vous

le à h

Lieu :